

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006, comme amendé*

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Version 3.1

Date d'impression 01.11.2025

Date de révision 31.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD
UFI : CQQ3-M03M-Q00Y-R1C9
Numéro UFI notifié en : la Belgique, Allemagne, Danemark, Estonie, Espagne, La France, Croatie, Irlande, Islande, Lituanie, Luxembourg, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Norvège, le Portugal, Suède

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Brenntag N.V.
Nijverheidslaan 38
BE 8540 Deerlijk
Téléphone : +32 (0)56 77 6944
Télifax : +32 (0)56 77 5711
Adresse e-mail : info@brenntag.be
Personne responsable/émettrice : Master Data Administration

Société : Brenntag Nederland B.V.
Donker Duyvisweg 44
NL 3316 BM Dordrecht
Téléphone : +31 (0)78 65 44 944
Télifax : +31 (0)78 65 44 919
Adresse e-mail : info@brenntag.nl
Personne responsable/émettrice : Master Data Administration

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Numéro d'appel d'urgence : Belgique: Centre Anti-Poison - Bruxelles TEL: +32(0)70/245.245

Pays-Bas: Centre National d'Information toxicologique - Bilthoven
TEL: +31(0) 88 755 8000 (Destiné uniquement à informer les travailleurs sociaux professionnels en cas d'intoxication aiguë)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Intervention : P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- chlorure de calcium

2.3. Autres dangers

Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Nature chimique : Solution aqueuse

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
chlorure de calcium No.-Index : 017-013-00-2 No.-CAS : 10043-52-4 No.-CE : 233-140-8	>= 25 - <= 45 Eye Irrit.2		H319	

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

No. enr. : 01-2119494219-28-xxxx
REACH EU

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Consulter un médecin en cas d'indisposition. |
| En cas d'inhalation | : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophthalmiques. |
| En cas d'ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Protection des secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---|
| Symptômes | : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.; |
| Effets | : effets irritants |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|-------------|-----------------------------------|
| Traitements | : Traiter de façon symptomatique. |
|-------------|-----------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Moyens d'extinction appropriés	: Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Gaz/vapeurs irritants.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.
Conseils supplémentaires	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Information supplémentaire	: Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Polypropylène; Polyéthylène. Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Aluminium
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

- Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
-------------------	----------------------------	---------------------------

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation	: 10 mg/m3
---	------------

DDSE (dose dérivée sans effet)

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation	: 5 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation	: 5 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Long terme - effets locaux, Inhalation	: 2,5 mg/m3

Concentration prédictive sans effet (PNEC)

Aucune valeur de PNEC n'a été calculée.	:
---	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils	: Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE). L'équipement doit être conforme à l'EN 14387
----------	---

Protection des mains

Conseils	: Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
----------	--

Matériel	: Caoutchouc Naturel
Délai de rupture	: >= 480 min
Épaisseur du gant	: 0,5 mm

Matériel	: Polyisoprène
Délai de rupture	: >= 480 min
Épaisseur du gant	: 0,5 mm

Matériel	: Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	: >= 480 min
Épaisseur du gant	: 0,35 mm

Matériel	: Caoutchouc butyle.
----------	----------------------

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Délai de rupture : >= 480 min
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
Délai de rupture : >= 480 min
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
Délai de rupture : >= 480 min
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale (EN166)

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide

État physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Non applicable

Point/ intervalle de fusion : env. -46 °C
solution 18 - 42%

Point/intervalle d'ébullition : env. 100 - 120 °C
solution 18 - 42%

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable
Remarques: n'entretient pas la combustion.

Limite d'explosivité,
supérieure / Limite
d'inflammabilité supérieure : Non applicable

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: > 772 °C
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	: Donnée non disponible
pH	: 10 - 11 (20 °C) Concentration: 100 % (produit formulé)
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: env. 2 - 10 mPa.s solution 18 - 42%
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Taux de dissolution	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Stabilité de la dispersion	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1,4 g/cm ³ 40% solution
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules	: Non applicable

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

9.2 Autres informations

Explosifs	: Le produit n'est pas explosif
Inflammabilité (liquides)	: Non applicable Remarques: n'entretient pas la combustion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
----------	--

10.2. Stabilité chimique

Conseils	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
-----------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Exposition à l'humidité.Le produit est hygroscopique.
Décomposition thermique	: > 772 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	: Agents réducteurs forts, Oxydants forts
-------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	: En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Gaz/vapeurs irritants.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données pour le produit

Toxicité aiguë

Oral(e)

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Inhalation

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Dermale

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Irritation**Peau**

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Yeux

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Sensibilisation

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Mutagénicité : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Tératogénicité : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Toxicité pour la reproduction : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Cancérogénicité

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Tératogénicité

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Remarques : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Exposition répétée

Remarques : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD**Autres propriétés toxiques****Toxicité à dose répétée**

; Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
-------------------	----------------------------	---------------------------

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50 : 2120 Poids corporel mg / kg(Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 401)

Inhalation

Donnée non disponible

Dermale

DL50 : > 5000 Poids corporel mg / kg(Lapin, mâle et femelle)

Irritation**Peau**

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)

Yeux

Résultat : Irritant pour les yeux. (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)

Sensibilisation

Résultat : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

Effets CMR**Cancérogénicité**

Il se dissocie en ions qui sont présent physiologiquement à des niveaux relativement élevés dans les vertébrés. Pour cette raison,

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

une étude n'est pas considérée (scientifiquement) nécessaire.

Propriétés CMR

- Cancérogénicité : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.
- Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
- Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.
- Toxicité pour la reproduction : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

Tératogénicité

- NOAEL : 169 mg/kg
Maternelle
(Lapin)(OCDE ligne directrice 414)

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

- Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

- Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques**Toxicité à dose répétée**

; Il se dissocie en ions qui sont présent physiologiquement à des niveaux relativement élevés dans les vertébrés. Pour cette raison, une étude n'est pas considérée (scientifiquement) nécessaire.

Danger par aspiration

Non applicable,

11.2. Informations sur les autres dangers**Données pour le produit****Propriétés perturbant le système endocrinien**

- Évaluation des : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

propriétés de perturbation endocrinienne considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
-------------------	----------------------------	---------------------------

Propriétés perturbant le système endocrinien

Évaluation des propriétés de perturbation endocrinienne : Cette substance est identifiée comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
-------------------	----------------------------	---------------------------

Toxicité aiguë**Poisson**

CL50 : 4.630 mg/l (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); 96 h) (Essai en statique; EPA 600/4-90/027)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

NOEC : 2.000 mg/l (Daphnia magna; 48 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202)

CL50 : 2.400 mg/l (Daphnia magna; 48 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202)

algue

CE50 : 2900 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h) (OCDE Ligne directrice 201)

Bactérie

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Etude scientifiquement non justifiée.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
Persistance et dégradabilité		
Persistance		
Résultat	:	(par rapport à: Eau) Désagrégation par hydrolyse.
Biodégradabilité		
Résultat	:	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
Bioaccumulation		
Résultat	:	Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
Mobilité		
Eau	:	Le produit est soluble dans l' eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit
Résultats des évaluations PBT et vPvB
Résultat
:
Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.
Composant:
chlorure de calcium
No.-CAS 10043-52-4
Résultats des évaluations PBT et vPvB
Résultat
:

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Évaluation des propriétés de perturbation endocrinienne	: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
---	---

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
Évaluation des propriétés de perturbation endocrinienne	: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.	

12.7. Autres effets néfastes

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
Information écologique supplémentaire		
Résultat	: Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit	: L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.
Emballages contaminés	: Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
Numéro européen d'élimination des déchets	: Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Marchandise non dangereuse selon l'ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Données pour le produit**

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Point n°: , 75; Listé

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

Directive EU. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
2012/18/EU (SEVESO
III) Annexe I

Autres réglementations : FDS mise à jour conformément au règlement (UE) 2020/878

Composant:	chlorure de calcium	No.-CAS 10043-52-4
------------	---------------------	--------------------

UE. Règlement UE n ° : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
649/2012 concernant les
exportations et
importations de produits
chimiques dangereux

EU. REACH, Annexe : Point n°: , 75; Listé
XVII, Restrictions
applicables à la
fabrication, à la mise sur
le marché et à l'utilisation
de certaines substances
dangereuses et de
certains mélanges et
articles dangereux.

Directive EU. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
2012/18/EU (SEVESO
III) Annexe I

État actuel de notification

chlorure de calcium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	233-140-8
ENCS (JP)	OUI	(1)-176
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-176
KECI (KR)	OUI	KE-04496
NZIOC	OUI	HSR003389
ONT INV	OUI	
PHARM (JP)	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TCSI	OUI	
TH INV	OUI	2827.20
TH INV	OUI	55-1-00071
TSCA	OUI	

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

VN INVL	OUI
---------	-----

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte intégral des notes visées à l'article 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédictive sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SPM	Microparticules de polymère synthétique
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taiwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	: Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	: La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	: Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation

CHLORURE DE CALCIUM 34% (E509) FOOD

de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations	Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.
---------------------	---

|| Indique la section remise à jour.